

# Colloque juridique

## de l'USS 2024

### « Protection contre le licenciement abusif dans le droit suisse du travail : situation actuelle et perspectives »

Le manque de protection contre le licenciement abusif en Suisse a été un thème récurrent ces dernières années. Les tribunaux ont ouvert de nouvelles voies dans l'interprétation des lois en vigueur, par exemple en ce qui concerne les salarié-e-s âgés ou l'égalité. Et, sous l'influence de la jurisprudence et d'engagements internationaux, la discussion autour de la révision de lois, en particulier sur la protection des représentant-e-s des travailleurs et travailleuses et des lanceurs et lanceuses d'alerte, s'est enflammée.

Le colloque juridique de l'USS fera le point et présentera des perspectives relativement aux exigences et évolutions actuelles en matière de protection contre le licenciement

abusif. Des expert-e-s de haut niveau venant des milieux scientifiques et de la pratique présenteront certains aspects d'actualité de la doctrine et de la jurisprudence et donneront des impulsions importantes pour la mise en œuvre juridique et pratique d'une protection moderne contre le licenciement. Elles et ils passeront en outre sous la loupe les possibles réglementations de la protection contre le licenciement abusif des conventions collectives de travail (CCT).

Le colloque s'adresse aux juristes, aux expert-e-s du droit du travail, aux représentant-e-s de la science et de la pratique ainsi qu'aux personnes intéressées membres de représentations des salarié-e-s ou de syndicats.

**Lundi, 2 décembre 2024**

**de 9h45 à 16h45**

**y c. repas de midi**

**Hôtel Bern**

**Zeughausgasse 9**

**3011 Berne**

**Langues du colloque :**

**allemand et français, avec traduction simultanée dans l'autre langue**

**Direction du colloque :**

**Luca Cirigliano, docteur en droit secrétaire central de l'USS**

## Programme

À partir de 9h15

Ouverture des portes et café de bienvenue

9h45	<b>Christian Dandrès</b> , avocat et conseiller national, président du SSP	Salutations, introduction
10h	<b>Paul Rechsteiner</b> , avocat, ancien président de l'USS	Protection contre le licenciement : expériences des dernières décennies dans un dossier difficile
10h45	<b>Helen Keller</b> , docteure en droit, professeure	Protection contre le licenciement abusif, du point de vue de la CEDH
11h30	<b>Kurt Pärli</b> , docteur en droit, professeur	Incapacité de travail liée au poste de travail : aucune protection contre le licenciement et autres conséquences
12h15		Pause de midi
13h45	<b>Pierre-Yves Maillard</b> , président de l'USS et conseiller aux États	État des lieux politique
14h	<b>Thomas Geiser</b> docteur en droit, professeur	Liberté du licenciement et protection le licenciement : situation actuelle et derniers développements dans la jurisprudence
14h45		Pause
15h15	<b>Anne Meier</b> , docteure en droit	Améliorations de la protection contre le licenciement abusif dans les CCT et de lege ferenda : ce qui est possible
16h	<b>Karine Lempen</b> , docteure en droit, professeure	Licenciement et réembauche : loi sur l'égalité et lois sur le personnel (Confédération, Genève)
16h45	<b>Luca Cirigliano</b>	Le mot de la fin

**Frais** (y c. documentation ainsi que repas et boisson)

**Fr. 190.- pour le personnel de fédérations de l'USS**

**Fr. 350.- pour les non-membres**

**Fr. 50.- pour les étudiant-e-s**

## Inscription

**Merci de nous communiquer votre inscription via le lien suivant : [www.uss.ch/colloque-juridique](http://www.uss.ch/colloque-juridique)**

**Délai d'inscription : dimanche 24 novembre 2024. Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions sont fermes et définitives. La facture sera envoyée après la tenue du colloque.**